

04 AVR. 2003

Limoges-Métropole : Le Zénith est sur les rails

L'avenir de l'agglomération a été abordé hier à l'hôtel de ville au cours de l'assemblée de Limoges-Métropole. L'un des plus gros chantiers, celui du Zénith, ouvert au public en 2006, est sur les rails. Côté économie, « Limoges-Métro » se dote de deux futures zones d'emploi.



Il y avait du grain à moudre au cours de la deuxième séance du conseil communautaire de l'année. Sous la présidence d'Alain Rodet, Limoges-Métropole a fait monter en puissance d'importants dossiers comme la salle de spectacles Zénith, la voie de liaison sud, l'aménagement de l'ex-base de Romaneuf. Les 17 communes regroupant près de 190.000 habitants ont aussi décidé de créer deux zones d'activités économiques d'une superficie de 20 hectares à Bonnac et à Saint-Just-le-Martel. Si les élus ont voté le projet de décision modificative au budget 2003, on note que le taux de taxe professionnelle unique pour les communes ne bouge pas. Il reste à 15,22%, ce qui le place en dessous des taux de taxe professionnelle de la plupart des autres communautés de France. Leur taux moyen est de 17,63 %.

Moins de crédits de la région

En débat de séance, Alain Rodet n'a pas manqué, une fois de plus, de souligner la hâte en train de l'Etat : « Bien des propositions levées par votre communauté ont un impact direct sur l'économie de l'agglomération. 75 % des investissements crutés de votre pays repo-

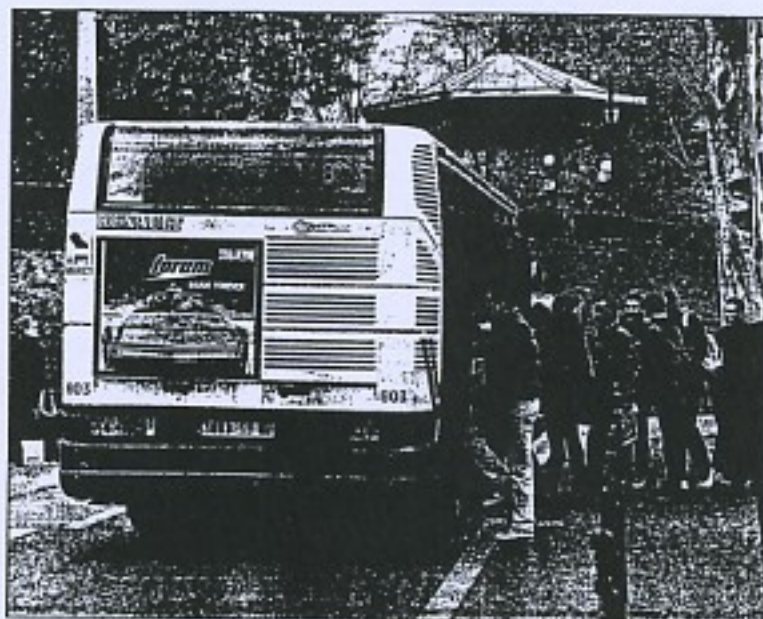
sent sur les collectivités locales. L'annulation de 1,5 milliard d'euros de crédits ne manque pas d'inquiéter... »

Premier gros dossier abordé par Gérard Vandembroucke, vice-président : celui du contrat d'agglomération entre l'Etat, la région, le département et la communauté d'agglomération.

Alors que jusqu'à 2006 le montant global des actions prévues s'élève à 345 millions d'euros, Limoges-Métropole et le département restent fermes à la bretelle en attendant... la signature de l'Etat. Mais, comme le constate le maire de Saint-Just-le-Martel, il faut aussi prendre acte de la décision de la région : « Elle a fait connaître qu'elle souhaite limiter sa participation à hauteur de 10 % pour les opérations concernant le Zénith et la voie de liaison sud. Les crédits d'un montant de 1,8 million d'euros correspondant à la diminution de sa participation initialement envisagée pour ces deux opérations seront affectés à la constitution d'une "réserve de performance" qualifiée de "gel de crédits" laisse perplexes le conseiller Bernard Ebanista. Il l'adjoint au maire de Limoges d'affirmer : « C'est une mauvaise nouvelle. Je suis inquiet de cette mesure-value de 1,8 million d'euros qui ne se traduit par un avantage, il faut rester vigilant sur nos recettes. »

Le « lauréat » du Zénith en septembre

Où Ton repaire bien sûr du Zénith. Hier, Alain Rodet et Gérard Vandembroucke ont tourné une page de la jeune histoire du Zénith. On sait que cette salle à grande capacité pourra accueillir 6.000 spectateurs vers le jour en 2006 entre les bois de La Bastide et le carrefour de l'Europe. On a



Limoges-Métropole touche la vie quotidienne des habitants de Limoges et de seize communes périphériques grâce à la politique des transports en commun. Les élus ont décidé l'acquisition de véhicules et adopté une convention avec la Régie des transports pour l'exploitation des lignes de Feytiat et de Condat.

terminé en partie la phase du concours d'architecture. Il y a eu 66 candidats, 40 ont été sélectionnés et quatre équipes de concepteurs ont été retenues après trois votes successifs (on découvrirra les noms des concepteurs dans notre rubrique Les dossiers en bref). Les quatre équipes devront remettre leur projet pour l'été 2003 et le nom du lauréat sera connu en septembre.

Le Zénith suscite une question

de Camille Gesteir (UMP) : « Il faudrait que la communauté puisse voir les projets et que l'on soit à l'antenne... ». Alain Rodet répond : « C'est le jury et le jury lui seul qui décide », tandis que Gérard Vandembroucke ajoute : « Nous avons senti à la solidité des équipes, à leur expérience et à leur qualité d'écoute... ».

Ajoutons que ces dernières heures les élus ont voté une convention avec le réseau de transports d'électricité pour l'aménagement de lignes à haute tension.

Limoges-Métropole dispose aussi de leviers de commande autour de l'économie. Premier dossier dans ce domaine, celui de la zone d'activité de Romaneuf évoqué par Jean-Paul Demant. Une

convention d'aménagement a été votée entre la communauté et la S&L. « Il est important d'avoir une forte activité économique », déclare le maire de Feytiat, mais Camille Gesteir (seul élu de droite à intervenir hier) l'interroge : « Y a-t-il une liste des entreprises intéressées par cette zone ? » « Oui, réplique Jean-Paul Demant. On a des contacts. Je le dis clairement ! »

On retiendra par ailleurs une importante décision en matière d'emploi. Limoges-Métropole vient de créer deux zones d'activité d'intérêt communautaire. Elles sont situées à « La Croix et Maison Rouge » et « Bonneland » pour Saint-Just-le-Martel.

F. ADELIN.

Les dossiers en bref

ZENITH : UN LIMOU-GEAULD EN L'ACE : Voici la liste des quatre équipes de concepteurs retenus pour édifier le Zénith au carrefour de l'Europe :

▲ Chaux et Morel, de Paris. Ils ont réalisé les Zénith de Paris, de Montpellier et d'Orléans.

▲ Gréer, de Pau. A réalisé les Zénith de Pau et de Toulouse. Le cabinet d'architecte Fabrice Lévesque, de Limoges, est associé à cette opération.

▲ Quervilly, de Saint-Brieuc. A réalisé l'espace multisports de Châteauneuf-Marsac.

▲ BTA, de Paris. A réalisé le Zénith de Rouen et une salle de 6.000 places à Tournai. Le cabinet limogéais d'archi-

tectes Atelier 4 est associé à cette opération.

TCL. VIERS LE CHU : La direction du CHU a sollicité pour le personnel soignant la mise en place de nouveaux services pour les embauches du matin, les dimanches et jours fériés. Ces services concernent les lignes 10 et 21. Ils pourraient être mis en place à la rentrée des vacances de Pâques.

AU SECOURS DE LA VALOINE : Comme l'explique Aline Bardaud, Limoges-Métropole vient de passer un contrat avec l'agence de Jeun Loire-Bretagne pour la restauration et l'entretien de la Valoine.

PROTEGER LES COMMUNES : Limoges-Métropole va engager une étude de so-

lutions autour des basses vallées des 17 communes de la communauté. Son but ? Protéger les cours d'eau et établir une cartographie.

MISSION LOCALE : Bruno Gezeat, maire de Condat, est intervenu hier au sujet du « changement de taille » de la Mission locale. Cette structure chargée de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans va mettre en cohérence son périmètre avec Limoges-Métropole et la communauté de communes Auvergne Glane Développement. La Mission locale est désormais d'intérêt communautaire. « 1966 », explique Alain Rodet, le jeune qui notre communauté s'enclait aucune collaboration avec ses voisins lorsque l'intérêt de nos concitoyens l'exige.

Taxe professionnelle

Limoges dans le peloton des agglos les mieux placées

Limoges-Métropole a révélé hier le tableau des communautés d'agglou ou urbaines en ce qui concerne le taux de taxe professionnelle. On sait que le taux de taxe professionnelle unique (TFU) de Limoges est de 15,22 % et que la moyenne nationale est de 17,63 %. Sur 31 groupements à fiscalité TFU, seulement 8 ont une TP inférieure à celle de la communauté d'agglou de Limoges et 23 sont supérieures.

Limoges est par exemple au coude à coude avec Dijon (15,04%), Poitiers (15,91%), Tours (15,53%), Clergé-Postoisse (15,94%).

Les industriels qui veulent s'installer à Bordeneuf (25,52%), Bayonne (29,67%), Lille (22,50%) ou Danterque (24,15%) n'ont pas de quoi être franchement emballés côté taxe.